PRÉSENCE CHRÉTIENNE

LITURGIE ET CONTEMPLATION

PAR

JACQUES ET RAÏSSA MARITAIN

préface de

Monseigneur Charles Journet

DESCLÉE DE BROUWER

à Tom Merton

avec notre profonde amitié

Jacques et
Raïssa

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS :

RAÏSSA MARITAIN

Les Grandes Amitiés, 40e mille.
Lettre de nuit. La Vie donnée.
Histoire d'Abraham.

JACQUES MARITAIN

Distinguer pour unir ou Les Degrés du savoir, 20e mille.
La Signification de l'athéisme contemporain.
Religion et Culture, 5e éd.

RAÏSSA ET JACQUES MARITAIN

Situation de la poésie.

Nihil obstat: Brugis, 23 Octobris 1959
Fr. ARCHANGELUS a R. C., o.c.d.
Libr. Censor.

Imprimatur: Brugis, 23 Octobris 1959
M. DE KEYZER
vic. gen.

© *1959 by Desclée De Brouwer*

CHAPITRE PREMIER

Liturgie et Vie intérieure

Le thème général de cette étude est qu'il y a une connexion intime entre liturgie et contemplation, et qu'il serait aussi absurde de vouloir sacrifier la contemplation à la liturgie que de vouloir sacrifier la liturgie à la contemplation. Comme le dit S.S. Pie XII, « il ne peut y avoir, dans la vie spirituelle, aucune opposition ou contradiction entre la vie ascétique et la piété liturgique. »[1] Bien plus, la liturgie elle-même demande que l'âme tende à la contemplation; et la participation à la vie liturgique, si elle est comprise et pratiquée dans son véritable esprit, est une préparation éminente à l'union à Dieu par contemplation d'amour.

Nous voudrions, avant de commencer, rendre hommage à la mémoire de Dom Virgil Michael, qui a été le grand pionnier du mouvement liturgique en Amérique. Ce mouvement, qui a pris

1. Encycl. *Mediator Dei* (20 novembre 1947), trad. franç., Bonne Presse, p. 19.

destiné à purifier l'âme »[1] ; c'est avant tout par un acte caché au plus profond d'eux-mêmes, invisible aux hommes et non entendu d'eux, c'est avant tout par la ferveur intérieure de l'âme et en s'unissant de cœur aux intentions du célébrant et à celles du Prêtre éternel que les fidèles offrent avec lui le sacrifice et s'offrent eux-mêmes avec lui.[2]

Nous sommes ici, croyons-nous en présence d'une vérité centrale. Ce qui est principal dans la Loi Nouvelle, enseigne saint Thomas d'Aquin, est la grâce du Saint-Esprit opérant dans les cœurs.[3] C'est donc à la réalité internelle et invisible qu'a passé désormais l'importance majeure. Cette loi d'intériorisation, qui est caractéristique du Nouveau Testament, ne s'applique pas seulement à la vie morale, où désormais ce sont les mouvements intérieurs et leur pureté qui comptent d'abord. Elle s'applique aussi au culte lui-même. Le culte rendu à Dieu par l'Église est nécessairement un culte extérieur, mais c'est un culte en esprit et en vérité, où ce qui importe avant tout est le mouvement intérieur des âmes et la grâce divine opérant en elles. En conséquence la liturgie catholique exige, — pour

1. *Mediator Dei*, p. 19.
2. Cf. *Ibid*, pp. 38, 40-41.
3. *Sum. theol.*, I-II, 107, 1, ad 2 et ad 3.

loin) — mais que la sublimité même des leçons, des prières et des chants, des rites et des symboles sacrés par où se déroule le cycle des saisons et des fêtes, et qui manifestent la participation de l'Église aux états du Seigneur; ce quelque chose de plus grand, c'est cette participation elle-même, en tant que vécue dans l'intime de l'âme par l'Église en ses saints, et, à quelque degré, en l'immense foule de ses membres en état de grâce. Autrement dit, c'est la souffrance et l'amour par lesquels l'Église applique tout au cours du temps les mérites et le sang du Christ, et c'est la contemplation de l'Église, cette contemplation qui lui fait expérimenter en quelque sorte les mystères du Dieu sauveur, et qui s'accomplit, par la grâce du Saint-Esprit qui est l'âme de l'Église, dans les personnes humaines jointes en un dans sa communion.

Cette contemplation de l'Église, où s'épanouit dans l'invisible des cœurs la grâce des vertus théologales et des dons de l'Esprit, est évidemment supérieure à la grande voix liturgique qui la manifeste; *quantum potes, tantum aude :* action de grâces, louange, supplication, le service liturgique n'arrive du reste jamais, si pur que soit son élan, si ardente son exultation, à manifester cette contemplation du Corps mystique d'une façon totalement adéquate, car en

elle-même elle est ineffable. C'est à elle que la liturgie veut conduire les âmes, et c'est d'elle qu'elle surabonde.

Maintenant, ce qui est vrai du Corps est évidemment vrai, toutes proportions gardées, des individus qui sont ses membres. En ce qui concerne les âmes individuelles, la contemplation, pour autant qu'elles y atteignent, est supérieure aux actes par lesquels elles prennent part au service divin.

Quelques uns se méprennent parce que comparant la contemplation d'une âme en particulier avec la liturgie de l'Église entière, ils disent que la contemplation n'est qu'un acte singulier d'un individu, tandis que la vie liturgique est l'acte commun du Corps mystique lui-même. En réalité c'est la participation de *tel ou tel en particulier* à la vie liturgique qu'il faut comparer à la contemplation de *tel ou tel en particulier*.

On se méprend aussi quand on prétend que dans la contemplation la personne agit comme tout singulier ou individu singulier, tandis que dans la participation à la vie liturgique elle agit comme partie et membre de ce Tout qu'est l'Église ou le Corps mystique lui-même. En réalité, de même que pour une âme individuelle chanter l'office divin est participer à la vie liturgique de l'Église, de même

pour une âme individuelle contempler amoureusement Dieu est participer à la contemplation de l'Église: parce que c'est le propre du Corps mystique, société surnaturelle qui vit de la grâce du Christ et du Saint-Esprit, d'embrasser dans le tout qu'elle constitue et dans sa communion ce qu'il y a de plus intime et de plus personnel dans l'activité la plus hautement personnelle des personnes singulières qui sont ses membres.

On méconnaît trop souvent cette vérité, qui tient essentiellement à la différence même entre la société surnaturelle qu'est l'Église et toute autre société ou communauté. Jamais l'homme n'est davantage et plus parfaitement membre de l'Église que lorsque, *clauso ostio* et seul avec Celui qu'il aime, il est uni à Dieu dans une ineffable union de personne à personne, et entre dans les profondeurs de Dieu. Celui qui, comme saint Antoine dans le désert ou saint Jean de la Croix dans son cachot, est uni à Dieu par l'oraison infuse participe plus à la vie du Corps mystique que ceux qui par leurs paroles et leurs gestes, et avec piété sans doute mais à supposer qu'ils n'aient pas franchi le seuil de la contemplation infuse, suivent avec le plus d'exactitude les rubriques de la liturgie; car c'est à ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans l'Église que celui-là participe

particulier celles qui traduisent par le geste et la voix notre union avec la communauté des fidèles.

N'y a-t-il pas cependant dans le culte catholique quelque chose qui dépasse tout l'humain? Oui, certes. Non seulement en effet il est essentiel au culte chrétien, au culte en esprit et en vérité, de mettre en œuvre les trois vertus théologales; mais Dieu lui-même intervient dans le culte qui lui est rendu, Dieu lui-même est présent au centre de la liturgie. Le centre de la liturgie est la sainte Messe, le sacrifice de la Croix perpétué sur l'autel, l'immolation non sanglante où par le ministère du sacerdoce d'ici-bas le Prêtre éternel s'offre en victime à son Père; le centre de la liturgie est un acte d'une valeur infinie et infiniment transcendante, un acte proprement divin, sans commune mesure avec les plus hautes œuvres de la grâce en l'âme humaine: parce que c'est un acte de Dieu (usant de l'instrumentalité du prêtre), non un acte de l'homme.

Ce qu'il faut conclure de là, c'est, d'une part, que plus une âme est élevée dans la contemplation infuse et les voies de l'esprit, plus profonde sera sa dévotion à la Messe et plus ardent son désir de s'y unir ; et d'autre part, que pour assister à la Messe dans des dispositions qui soient en quelque façon proportionnées à l'acte qui s'accomplit sur l'autel, c'est la

plus haute contemplation qui serait requise; mais qu'aucune contemplation, si haute soit-elle, ne sera jamais vraiment proportionnée au mystère divin de l'autel, qui demande de l'amour et de la foi vive de l'âme, et de ses purifications, toujours et toujours davantage.

Encore est-il que ce que la liturgie demande de l'âme, et ce à quoi elle l'incite, la liturgie elle seule ne suffit pas à le lui donner. Il y faut l'effort ascétique personnel, la pratique personnelle de l'oraison mentale, l'aspiration personnelle à l'union à Dieu, et la docilité personnelle aux dons du Saint-Esprit.

Il serait ainsi très erroné de conclure des vérités que nous venons de rappeler qu'en ce qui concerne les êtres humains que nous sommes, et les actes qui émanent d'eux, l'assistance à l'Acte divin de la messe supplée à ces divers aspects du travail personnel vers la perfection intime de l'âme[1]. Il serait

1. « Il faut que le Christ, après avoir racheté le monde au prix très précieux de lui-même, entre effectivement en possession réelle des âmes des hommes. Aussi, pour que leur rédemption et leur salut, en ce qui concerne les individus et toutes les générations qui se succéderont jusqu'à la fin des siècles, se réalisent et soient agréés de Dieu, il faut absolument que chaque homme en particulier entre en contact vital avec le Sacrifice de la Croix, et donc que les mérites qui en découlent lui soient transmis. On peut dire d'une

Retenons encore la définition, très générale, que donne de la contemplation le grand spirituel du XVIIe siècle, le P. Lallemant : « La contemplation, dit-il, est une vue de Dieu ou des choses divines, simple, libre, pénétrante, qui procède de l'amour et qui tend à l'amour... C'est l'emploi de la plus pure et plus parfaite charité. L'amour en est le principe, l'exercice et le terme[1]. »

Nous parlons ici (comme le fait le P. Lallemant) de la contemplation infuse, puisqu'aussi bien c'est elle qui se trouve méconnue aujourd'hui par certains esprits qui voudraient réduire toute la vie spirituelle à la piété liturgique; et nous parlons de la contemplation infuse abstraction faite de la variété présentée par les états de l'oraison et les divers degrés de l'union.

La thèse, conforme à la tradition chrétienne et à la doctrine spirituelle de saint Bonaventure et de saint Thomas, d'après laquelle toutes les âmes sont appelées, non pas sans doute d'une manière prochaine, mais d'une manière éloignée, à la contemplation mystique considérée comme épanouissement normal de la grâce des vertus théologales et des dons du Saint-Esprit, — a été magistralement exposée par

1. *La Doctrine Spirituelle*, éd. Pottier, Paris, Téqui, 1936, pp. 430-432.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 7

I. DE LA LITURGIE
Liturgie et vie intérieure 13
La Liturgie et la Contemplation de l'Église 20
Vertu de religion et vertus théologales 25

II. DE LA CONTEMPLATION
La Contemplation infuse 33
Formes typiques ou masquées. « L'oraison du cœur » . . . 37
La contemplation et l'appel à la perfection 42
Une question à dédoubler 47
La contemplation à un degré ou à un autre, fût-elle diffuse ou masquée, est dans la voie normale de la perfection . . 50
La contemplation et les dons du Saint-Esprit 53
La tradition des saints 56

III. CONTRE QUELQUES IDÉES FAUSSES QUI TENDENT À DÉTOURNER DE LA CONTEMPLATION
De prétendues techniques pour mener à l'union à Dieu? 63
Une spiritualité prétendument « subjective » et égocentrique? 66

Les saints de l'âge réflexe 72
La contemplation sur les chemins 76
La liturgie transcende essentiellement toute aspiration communautaire naturelle 79
L'amour divin est un amour de personne à personne . . 83
La valeur du silence 86
La liberté des âmes 90
En défense de la liturgie 93
En défense de la solitude 94

Imprimé en Belgique

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE SAINT-AUGUSTIN
À BRUGES, LE 10 NOVEMBRE 1959
POUR LES ÉDITIONS
DESCLÉE DE BROUWER

4/5/63 SJB